



# TSA

## SOLUTIONS

SÉCURITÉ AVANT TOUT

### CONTRÔLE :

Marche-t-on en lieu sûr, sur des revêtements antidérapants adéquats et respectueux de la réglementation Suisse ?

Faites contrôler vos revêtements de sol selon l'exigence de la loi Suisse en vigueur, ne glissez plus, marchez d'un pas assuré !



SÉCURITÉ AVANT TOUT

SÉCURITÉ

# CHUTES PAR GLISSADES EN SUISSE : DES CAS RÉELS.

○ **En à peine 6 mois** d'exploitation 17 personnes ont fait des **chutes par glissades** en marchant à pieds nus **dans un lieu privé a accès public**. Plusieurs d'entres elles ont eu des **membres fracturés** et 2 d'entre elles sont restées plusieurs mois en **arrêt accident**.

Les analyses techniques des revêtements des sols faites par TSA SOLUTIONS ont démontrées que **le revêtement livré et posé n'avait pas les coefficients antidérapants exigés par la loi en vigueur en Suisse pour ce type de lieu**.

○ Dans un **EMS** plusieurs personnes ont **glissé au sol des douches de leur salle de bain**, avec diverses conséquences de traumatismes physiques. **Nos Analyses techniques** ont démontré que **la granulométrie de la résine** à 2 endroits différents **n'avaient pas les coefficients antidérapants exigés par la loi** Suisse pour ce lieu.

○ **Dans les vestiaires** d'un **bain public fortement fréquenté**, plusieurs personnes ont glissé autant à pieds nus que chaussés. Lors des analyses Techniques, nous avons constaté que **le carrelage importé et posé malgré un certificat étranger n'était suffisamment pas antidérapants pour ce type lieu**.

○ La glissance est malheureusement une source d'accidents domestiques et professionnels très importante aujourd'hui. Les conséquences aussi bien humaines que financières des cas rencontrés en matière de glissance des revêtements de sol piétonniers augmentent.

○ De plus l'évolution du comportement de l'utilisateur qui n'hésite plus à faire valoir ses droits, **encouragent** à tous intervenants (maîtres d'ouvrages, architectes, entreprises de constructions, responsables techniques, etc..) **à faire une analyse technique FSC3 avant pose pour prévenir, ou après pose pour déterminer les responsabilités**.

**Les assureurs** ayant accès aux exigences antidérapantes légales posées aux revêtements de sol, **exigent de plus en plus une analyse technique** des lieux où les gens glissent pour déterminer si le revêtement posé est en conformité avec **la réglementation Helvétique**.

## CONTRÔLE TECHNIQUE TSA SOLUTIONS : COEFFICIENTS DE FRICTION DES SOLS

**Selon les réglementations suivantes :**

SECO (ordonnance 3 Loi sur le travail)

Listes d'exigences BPA 2.032 « Revêtements de sol antidérapants » + normes DIN 51130 et 51097

Code des obligations CO et Code Civil Suisse CC



# CONTRÔLE ANTIGLISSSE

- **TSA SOLUTIONS** à Plan les Ouates, est une entreprise Suisse **partenaire** du Bureau des Préventions des Accidents Suisse (BPA), nous vous offrons l'expertise la plus large et la plus pointue en analyse **des revêtements de sol sur place**.
- **TSA SOLUTIONS propose le CONTRÔLE ANTIGLISSSE FSC3 : Mesure dynamique à la machine, avec le Floor Slide Control 3.**

## GB1- GB3 - R10 - R13 - R12V6 - GS3 ?

Avez-vous le bon revêtement antidérapant ?



**bfu**  
**bpa**  
**upi**



## DESCRIPTION

- **Secteurs Pieds Nus/Chaussés : Conditions d'essais Humide et Sec, selon projet et demande du client.** Le FSC 3 est un appareil pratique pour **mesurer sur place** les résistances de frottement d'un revêtement de sol, **ses propriétés antidérapantes** et de **mettre immédiatement en évidence sa conformité au pas aux normes en vigueur en Suisse**.
- La mesure à la machine est accomplie en faisant glisser un patin sur la surface du sol et en **mesurant ainsi la résistance**. L'appareil mesure le coefficient de frottement (une grandeur physique) et l'affiche. Les résultats sont établis par un rapport technique classifiant le revêtement ; GB1, GB2, GS3, R11, R12, R13, etc... L'appareil FSC 3 détermine le coefficient de frottement dynamique d'un revêtement de sol Selon les Normes du BPA Suisse et les Normes DIN.
- **L'essai est accompli** avec chaque fois les patins standards (imitant les semelles d'une chaussure), en caoutchouc et cuir ou **avec des patins spéciaux adaptés au secteur pieds nus**.  
Une résistance de frottement proche de 0 exprime un score très bas (= surface du sol très lisse).  
Une résistance de frottement proche de 1 exprime un score très élevé (= surface du sol très rugueuse).

## Reconnaissance

Cette analyse technique est reconnue Suisse et en Europe.



# UTILISATION

En cas de sinistre (**chutes par glissade**) ou avant pose des revêtements **en prévention**.  
Contrôle du coefficient de friction d'un support sur place et détermination du degré antidérapant R10, R11, R12, etc... Selon la norme DIN et GS1, GS2/GB1, GB3 etc. selon le BPA SUISSE.

## DESTINATION

Béton, supports métalliques, carrelages, bois, peintures et résines sur sol, pierres naturelles, etc.

## ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

- BUREAU DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS (BPA)
- HRS CONSTRUCTIONS
- STEINER CONSTRUCTIONS
- CFF
- SOTTAS
- ECOLE HOTELIÈRE DE LAUSANNE
- UNIL
- SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUX
- 2DLC ARCHITECTES
- GROUPE H ARCHITECTURE ET INGENIERIE
- DES PROFESSIONNELS DE MULTIPLES BRANCHES

**Faites marcher, vous aussi vos projets aussi en toute sérénité !**



## TSA SOLUTIONS

Demandez immédiatement un devis ou une visite technique par téléphone ou par e-mail.  
Consultez notre site internet [www.tsa-solutions.ch](http://www.tsa-solutions.ch)



Route de Saint-Julien, 184A - CP 123 - 1228 Plan-les-Ouates  
Tél. 022 794 14 70 - **Mobile 079 918 02 39**  
[info@tsa-solutions.ch](mailto:info@tsa-solutions.ch) - [www.tsa-solutions.ch](http://www.tsa-solutions.ch)